



Dear members,

SUBJECT: Urgent Call for Interest

As we continue to deal with the pandemic COVID-19, we have been collaborating with the NB Department of Health to enable temporary membership/registration for occupational therapists who have recently retired, non-practising members and Life members.

Lessons learned from previous pandemics, suggest that there is a real possibility that our health care system will be overwhelmed, and staffing will become an issue as this pandemic unfolds.

One of the health workforce health strategies being implemented is expedited temporary licensure. Those provided with temporary licenses will be deployed within the health care system, according to identified priorities and the interested professional's scope of practice, their competency profile and skill-set. Possibilities include assisting with 811 lines (COVID-19 triage), assessment centers, ER triage, COVID-19 testing or a multitude of other roles and responsibilities to help in this crisis.

Details as to how potential pools of additional, specialized health resources are still being finalized, especially considering the current State of Emergency declared on Thursday, March 19th, 2020.

For now, the intent of this *call for interest* is to create a roster of available resources, allowing the health care system to ascertain how many of you may be interested in helping in these efforts by joining the workforce.

Avis à tous les membres intéressés

OBJET: Appel d'intérêt urgent

Alors que nous continuons de faire face à la pandémie de COVID-19, nous collaborons avec le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick pour permettre l'adhésion ou l'inscription temporaire des ergothérapeutes qui ont récemment pris leur retraite, des membres non actifs et des membres à vie.

Les leçons tirées des pandémies précédentes donnent à penser qu'il est fort possible que notre système de soins de santé soit débordé et que la dotation deviendra un problème au fur et à mesure que la pandémie se manifesterà.

L'une des stratégies des groupes de professionnels de santé en cours de mise en œuvre est le permis d'exercice temporaire accéléré. Les titulaires de licences temporaires seront déployés au sein du système de santé, selon les priorités établies et le champ d'exercice du professionnel intéressé, son profil de compétences et son ensemble de compétences. Parmi les possibilités, mentionnons l'assistance avec les lignes 811 (triage COVID-19), les centres d'évaluation, le triage des urgences, les centres de dépistage de COVID-19 ou une multitude d'autres rôles et responsabilités pour aider durant cette crise.

À la suite de la proclamation de l'état d'urgence émise le jeudi 19 mars 2020, les détails sur les bassins potentiels de ressources additionnelles et spécialisées en santé ne sont pas finalisés.

Pour l'instant, le but du présent appel d'intérêt est de créer une liste des ressources disponibles, ce qui permettra au système de santé de déterminer combien d'entre vous pourraient être intéressés à contribuer à ces efforts en se joignant à la population active.
